



Extrait du Portail Algérien des Energies Renouvelables
Région Nord-Est
<http://portail.cder.dz/spip.php?article5950>

Journée du développement durable : Pour un modèle énergétique à 50% durable

- Actualités - News -



Date de mise en ligne : mercredi 12 avril 2017

Portail Algérien des Energies Renouvelables

Région Nord-Est



La 21^{ème} Journée sur le développement durable, organisée annuellement par L'Ecole nationale polytechnique (ENP) à l'occasion de Youm El ilm, se tiendra samedi à Alger sous le thème "pour un modèle énergétique à 50% durable dans une Algérie innovante".

Lors de cette journée, les élèves-ingénieurs de l'ENP tenteront de montrer qu'il est possible "de mettre en place un modèle énergétique et écologique permettant d'aller vers le développement durable" avec l'ambition d'arriver "à ne consommer que 50% de l'énergie sous forme de gaz naturel et de dérivés du pétrole, alors que l'autre moitié proviendra des autres sources notamment le Sirghaz, mais surtout le solaire, l'éolien, la géothermie et la biomasse", indique le professeur Chems-Eddine Chitour, Directeur de recherche à l'ENP, dans un entretien à l'APS.

.Ce qui permettra de disposer de l'électricité d'origine renouvelable pouvant être "un puissant stimulant pour la révolution de la locomotion électrique", avance-t-il.

L'objectif de cette journée est de "convaincre qu'il y a un chemin pour un développement respectueux de l'environnement qui ne laisse personne sur le bord de la route, en garantissant à l'Algérien un minimum de conditions pour son épanouissement tels le droit à l'eau, le droit à l'énergie, le droit à l'alimentation et, par-dessus tout, un droit et un devoir pour les jeunes d'aller vers la quête du savoir", explique M. Chitour.

A cette occasion, les futurs ingénieurs de l'ENP exposeront plusieurs thématiques, questionnements et réponses dans des conférences encadrées par des experts et spécialistes autour de plusieurs thèmes, comme l'apport du développement durable, les enjeux de la scène énergétique mondiale et les défis auxquels fait face l'Algérie dans ce domaine, et l'élaboration d'un modèle énergétique à 50% renouvelable.

S'agissant du thème choisi pour cette journée, M. Chitour relève qu'assurer une consommation d'énergie aux citoyens a été pendant plus d'un demi-siècle la préoccupation des gouvernements, d'où la loi no 04-09 du 14 août 2004 qui était venue "moraliser" la consommation d'énergie en évoquant pour la première fois le développement des énergies renouvelables et le développement durable.

A cet effet, suggère-t-il, "nous devons prendre exemple des pays développés et gagner une étape en misant sur la locomotion électrique", soulignant que partout dans le monde, des stratégies sont mises en place pour mettre en place des bouquets énergétiques dont font partie les énergies fossiles, mais aussi les énergies renouvelables avec le plus grand gisement qui est celui des économies d'énergie.

Dans ce sens, il cite l'exemple de l'Union Européenne qui a développé un modèle de 20/20/20, soit 20% renouvelables, 20% d'économie d'énergie et 20% d'efficacité énergétique d'ici 2020.

Du coup, le modèle énergétique à 50% durable "sera complémentaire de ce qui se fait actuellement et pourrait accompagner le plan renouvelable de 22.000 MW sauf qu'il fait l'inventaire de toutes les possibilités visant à substituer aux énergies fossiles les énergies renouvelables et l'électricité", soutient-il.

A la question de savoir si la situation financière actuelle de l'Algérie aurait un impact sur le nouveau Programme de développement des énergies renouvelables, l'expert affirme que "la volonté existe" et qu'il est tout à fait "possible de lancer le plan énergie renouvelable".

A ce propos, il rappelle que le décret du 28 février 2017 pose pour la première fois les conditions de la mise en place d'installations de production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables et que le programme des 22.000 MW coûterait environ 30 milliards de dollars et sa mise en oeuvre permettrait d'économiser environ 300 milliards de m³ de gaz.

Ainsi, poursuit-il, au prix de 300 millions de dollars le milliard de m³ de gaz, c'est près de 90 milliards de dollars sur 15 ans qui seront économisés.

S'agissant du rôle de la ressource humaine nationale dans le développement durable et, particulièrement, dans la concrétisation du programme des énergies renouvelables, M. Chitour estime que la transition énergétique est "l'affaire de tous, tant les citoyens doivent être impliqués dans la mise en oeuvre notamment dans les économies d'énergie", observant que le Développement humain durable est "un combat qui commence à l'école où nous devons éduquer l'enfant à la nécessité de consommer moins en consommant mieux, tout en étant respectueux de l'environnement, en essayant d'inventer un avenir sans pollution".

"Le comportement éco-citoyen devra prendre la place du comportement de l'égo-citoyen qui pense que tout est gratuit alors que tout a un coût :

l'eau a un coût, l'électricité et les carburants ont un coût, et qu'il nous faut atteindre en respectant les classes à faible pouvoir d'achat sans pour autant qu'elles ne gaspillent", insiste-t-il.

"Au collège et au lycée, l'élève sera initié aux énergies renouvelables et au développement durable", préconise-t-il, en suggérant "qu'on peut même penser à un baccalauréat du développement durable et introduire ces métiers dans la formation professionnelle".

"Si nous avons comme ambition d'un réel transfert de technologie, l'université devra jouer son rôle. La mise en oeuvre du chantier du développement des énergies renouvelables nécessite la formation de dizaines de milliers d'ingénieurs et de techniciens. Nous avons les compétences et nous pouvons le faire. Il y a là un challenge que nous pouvons relever tous ensemble", note M. Chitour.

Selon lui, ces métiers représentent aussi des dizaines de milliers d'emplois qu'"une Ansej de l'intelligence aura à

gérer et à proposer dans le cadre d'une stratégie multisectorielle".

Pour rappel, le Programme national des énergies renouvelables à réaliser pour les besoins du marché national sur la période 2015-2030 prévoit la réalisation de 22.000 MW, dont plus de 4.500 MW seront réalisés d'ici 2020.

Il consiste au développement du photovoltaïque, l'éolien à grande échelle, et les filières de la biomasse, de la cogénération et de la géothermie avec l'introduction du solaire thermique (CSP) à partir de 2021.

La réalisation du programme permettra d'atteindre à l'horizon 2030 une part de renouvelables de près de 27% dans le bilan national de production d'électricité et 37% de la capacité installée. Le volume de gaz naturel épargné par les 22.000 MW en renouvelables, atteindra environ 300 milliards de m³, soit un volume équivalant à 8 fois la consommation nationale de l'année 2014.